

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**

**4 FEVRIER 2015**

Date de convocation : 29 janvier 2015

Mercredi 4 février 2015 à 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. J.CAILLAULT, Maire

Étaient présents : CAILLAULT Jacques, DURAND Lucien, FOURNIER Jean, DURAND Marie Thérèse, NARBOUX Raymonde, CHEGALLON Marlène, BURLANDY Amélie.

Excusés/Pouvoirs :

LAVIGNE JJ à CAILLAULT J.

DE BURE X à DURAND L.

GOUELLO M. à FOURNIER J

MESTRIES JL à CHEGALLON M.

Secrétaire de séance : CHEGALLON M.

**1- TRAVAUX DE L'ANCIENNE POSTE**

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis reçus pour les travaux d'aménagement de l'ancienne Poste afin de réaménager le bâtiment pour répondre aux normes actuelles pour l'installation d'un cabinet médical. Après examen des différentes propositions, le conseil retient avec 11 voix POUR, les devis de :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| - ent. MARC pour les menuiseries                              | pour un montant HT de 3 930.00 € |
| - Ent. LAPENDRY pour l'électricité                            | pour un montant HT de 4 596.13 € |
| - GEDIMAT pour diverses fournitures (WC, béton rampe hand...) | pour un montant HT de 1 070.40 € |
| - ZOLPAN pour revêtements sols et peinture murs               | pour un montant HT de 1 867.84 € |
| - ADEQUAT pour garde-corps rampe Hand.                        | pour un montant HT de 3 342.12 € |

Et dit que ces travaux seront inscrits au budget 2015.

**2- DEMANDES DE SUBVENTIONS 2015**

Monsieur le Maire est autorisé avec 11 voix POUR, à déposer les demandes de subventions pour les programmes d'investissement qui seront inscrits au budget 2015 auprès des différents services.

**3- VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'ouvrir des crédits au compte 165 – Remboursement de caution. En effet il a été décidé de rembourser la caution au Monastère – Logement route de Lapalisse et les crédits actuels sont insuffisants pour cette opération.

Le conseil municipal, avec 11 voix POUR, décide d'ouvrir des crédits à l'article 165 pour 500 € et qu'ils seront inscrits au BP 2015.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- mise en place du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Séance close à 20 h 45.